

Le circuit de l'Urne

Moyen
15 km



3 h 45



Min. 59 m
Max. 169 m
CUM. (+) 325 m



Bitume
2 km soit 13,5 %



>> Hippodrome de la Baie

GPS >> 48,45883 ; -2,71965

Difficultés
particulières

Chemins glissants par temps
pluvieux, prudence circulation



1 Du parking, longer les bois pour s'éloigner de l'hippodrome. S'engager dans les bois et à la fourche, bifurquer à droite. Traverser la route, continuer en face et prolonger par la ligne forestière droit devant. Au Bois Hamon, monter à droite. Tourner à gauche et prolonger par le sentier aménagé.



2 Prendre le sentier botanique en face, bifurquer à droite sur le chemin pierreux. Suivre la ligne forestière à droite puis virer à gauche. Traverser la route, continuer en face puis à droite. A Couélan, traverser la route et descendre en face.



3 Descendre en face. A Magenta (avoir), traverser la D 27 pour descendre et franchir le Pont Chera. Continuer en face, suivre le rue à droite puis longer la D 27 à gauche.



> hors PR à 75 m à gauche, lavoir

4 Suivre à droite la rue des Captages. Longer l'Urne.



5 Sous les lignes Haute Tension, descendre à droite puis virer à gauche. Après 600 m, descendre à droite, franchir l'Urne puis continuer à gauche par le tunnel. Traverser la route, descendre en face dans le chemin ombragé. Après 300 m, emprunter la passerelle à gauche puis continuer à droite.



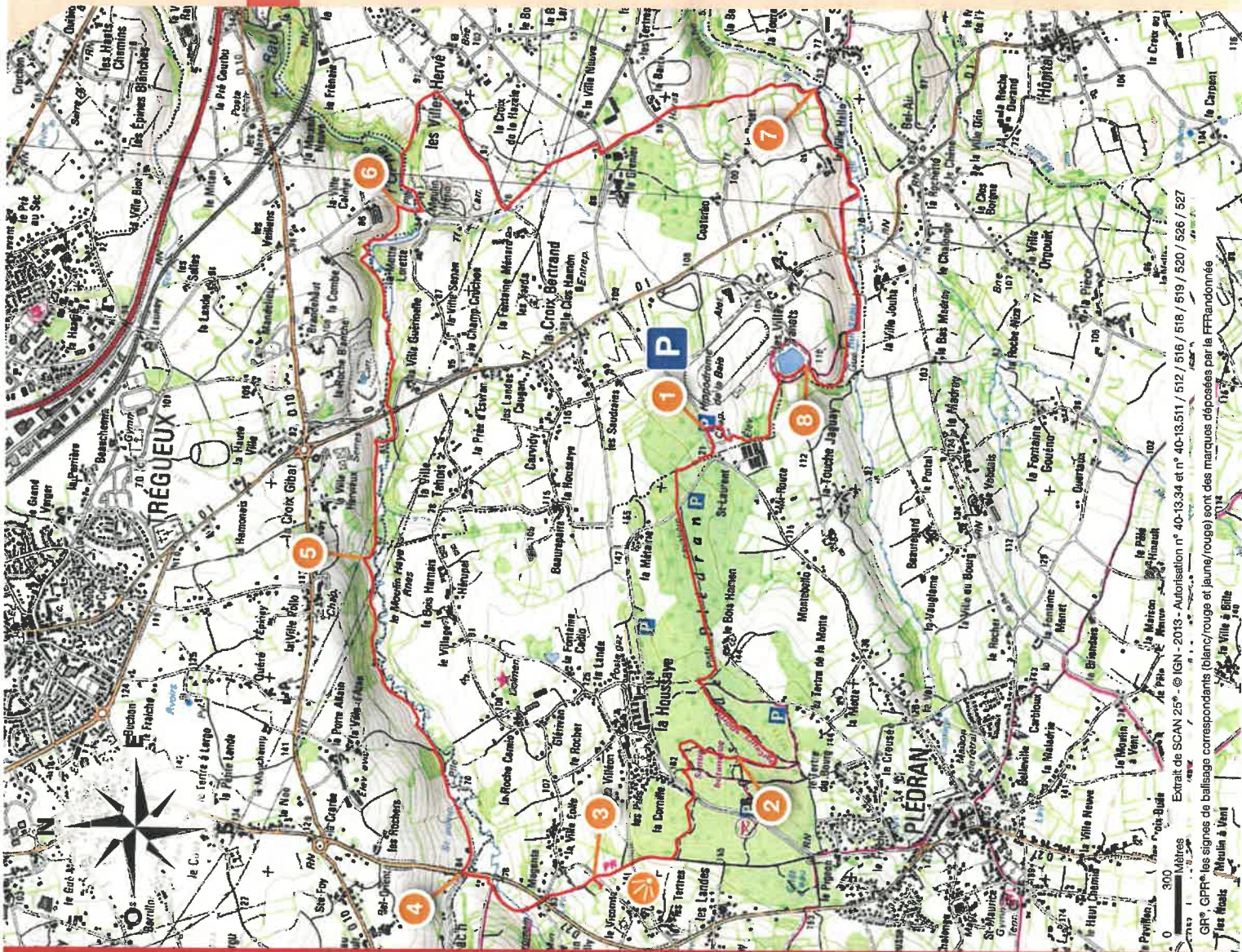
6 Tourner à droite, franchir l'Urne puis virer à gauche. Après 350 m, monter à droite. Au sommet, tourner à droite par les Villes Hervé. Suivre la route à gauche. Virer à droite puis à gauche, route de la Barre. Prolonger en face.



7 Avant la rivière, monter à droite. Après le pont, tourner à droite puis à gauche, traverser la D 1 et continuer en face. Longer le petit bois à gauche. Remonter le ru puis continuer en face.



8 Contourner le plan d'eau par la gauche. Après le bosquet, virer à gauche. Suivre le chemin à droite et à la fourche, prendre à gauche. Après les bâtiments agricoles, tourner à gauche. Après la chapelle Saint-Laurent (fontaine), tourner à droite puis à gauche pour rejoindre le parking de départ.



Bonne direction



Changement de direction



Mauvaise direction



112 SOS

Extrait de SCAN 25° - © IGN - 2013 - Autorisation n° 40-13-34 et n° 40-13-51 / 512 / 516 / 518 / 519 / 520 / 526 / 527

GP GPR® les signes de balisage correspondants (blanc/rouge et jaune/rouge) sont des marques déposées par la FFRandonnée

Plédran

Le circuit de l'Urne



La chapelle Saint-Laurent

Chœur et transept de cette ancienne chapelle seigneuriale dateraient de la fin du XVII^e siècle. Vendue à la Révolution, elle est réclmée par les héritiers en 1833 puis abandonnée. La nef est réédifiée en 1850. L'édifice est sauvé de la ruine en 1979 par l'association des Amis de la Chapelle Saint-Laurent et restauré totalement en 1986. Il abrite neuf statues dont celles des sept saints guérisseurs (voir les copies encastrées dans le dossier de la fontaine) : Saint-Tugdual guérit la paralysie et les épidémies ; Saint-Lubin, les maladies des animaux ; Saint-Cadoc, les plaies et les maladies de peau ; Saint-Armel, la fièvre ; Saint-Méen, la gale et la rage ; Saint Guénolé et Saint Jacut, les yeux et la faiblesse. Chaque année, au mois de septembre, le pardon de Saint-Laurent fait revivre l'ensemble.

Le Bois de Plédran

Propriété communale depuis 1988, le bois de Plédran est géré et aménagé par l'Office National des Forêts. Il s'étend sur environ 130 ha et se compose essentiellement de chênes, hêtres, châtaigniers, pins maritimes et sylvestres. Tout en assurant la protection des milieux et des paysages, les objectifs de gestion de cet espace boisé sont la production de bois d'œuvre et de chauffage mais aussi l'accueil du public. Le bois de Plédran offre donc un large éventail d'activités tout public : sentier botanique, parcours santé, espace ludique, allées de boules, sentes et chemins où chacun, simple promeneur ou sportif averti peut s'adonner à son exercice favori à pied, à vélo, à cheval...

La rivière de l'Urne

Longue de 21 km, l'Urne prend sa source entre Saint-Carreuc et Plaintel dans les bois de l'Hermitage-Loge et s'écoule jusqu'à l'anse d'Yffiniac. Proche du bon état écologique sur la majeure partie de son cours, elle est classée parmi les rivières de « 1^{ère} catégorie » dont les principales caractéristiques sont d'être peuplées de truites et d'avoir une pente importante, des vitesses d'écoulement fortes, un substrat grossier et des eaux fraîches. L'espèce « repère » en est la truite fario à laquelle viennent s'ajouter des espèces d'accompagnement tel le vairon, la loche franche ou la lamproie de Planer. Boisements et zones humides structurent la vallée de l'Urne qui tend malgré tout à se refermer du fait du développement des friches.



Photo : Michel CORMIER - Saint-Brieuc Agglomération

Article : Elodie ROUBICHOU - Saint-Brieuc Agglomération

Article : Elodie ROUBICHOU - Saint-Brieuc Agglomération
Photo : Méline d'Yffiniac

Rando-fiche - version 2.1 émise avril 2013 • Tout droit réservé, reproduction interdite sans autorisation.
Création fiche / suivi projet / descriptif / cartographie : Jérôme RAGOT - FFRandonnée Comité 22
Mise en page : L'Explograf - Saint-Brieuc • Remerciements : Marie-Louise JEGOUIC



Demandez la carte !
Office de Tourisme
de la Baie
de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50

Grande boucle de 100 km autour
de l'agglomération briochine.



**Saint-Brieuc
Agglomération**
02 96 77 20 00
www.saintbrieuc-agglomeration.fr



**FFRandonnée
Comité des Côtes-d'Armor**
02 96 76 25 65
<http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr>



**Conseil général
des Côtes-d'Armor**
0 810 810 222
www.cg22.fr



**Office de Tourisme
de la Baie de Saint-Brieuc**
02 96 33 32 50
www.baiedesaintbrieuc.com



Mairie de Trégueux
02 96 71 27 32
www.tregueux.org



Mairie de Plédran
02 96 64 34 20
www.pledran.fr



Mairie d'Yffiniac
02 96 72 60 33
www.yffiniac.com